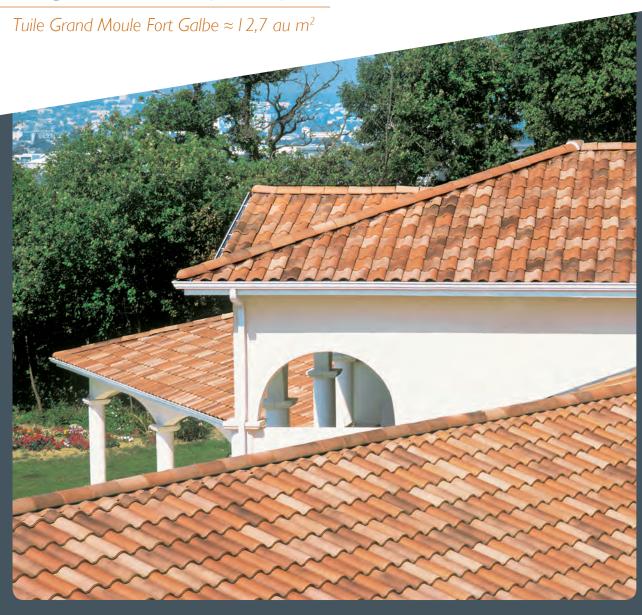


GALLO-ROMANE

L'élégance d'une tuile facile à poser









- ✓ Netteté des contours
- ✓ Planéité reconnue
- ✓ Résistance exceptionnelle

28 cm Cotes hors tout en cm

Tuile de terre cuite à emboîtement à relief, double emboîtement, double recouvrement pour toitures à faible pente ≈ 12,7 Nombre de tuiles au m²

Poids unitaire	≈ 3,4 kg
Poids au m ²	≈ 43,2 kg
Longueur hors-tout	≈ 44 cm
Largeur hors-tout	≈ 28 cm
Largeur utile	≈ 21,7 cm
Pureau théorique	≈ 36,3 cm
Jeu d'assemblage longitudinal	± 0,5 cm*
Jeu d'assemblage transversal	± 0,2 cm*
Mètre linéaire de liteau/m²	2,8 ml
Mise en œuvre	Pose à joints droits de droite à gauche
Norme produit	NF EN 1304
Norme d'application	NF P 31-202 [DTU 40.21]
	D.T.A. n° 5/13-2329 de Février 2013
Produit siliconé	Un additif est nécessaire pour les scellements
Nombre de tuiles par palette	240

NOTE DE PRESCRIPTION

La tuile sera en terre cuite, de la famille des Grands Moules Fort Galbe, double emboîtement et double recouvrement, de plus ou moins 12,7 au m², de type GALLO-ROMANE de Monier ou similaire. Son jeu d'assemblage usuel sera de 1 cm en longitudinal et de 0,4 cm en transversal. Sa pose se fera à joints droits, de droite à gauche. sur liteaux conformément à la norme d'application NF P 31-202 [DTU 40.21], (D.T.A. n° 5/13-2329 de Février 2013). Sa mise en œuvre se fera à l'aide de l'ensemble des pièces spécialement étudiées pour réaliser une pose à sec des faîtages et des rives tel qu'indiqué dans le DTU.

GARANTIES









* Les jeux d'assemblage usuels indiqués s'appliquent à partir des pureaux et largeurs réels moyens contrôlés à la livraison selon DTU.

FDES / DEP

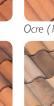
Pour tout projet développé dans le cadre de la démarche HQE®, une Fiche de Déclaration Environnementale et Sanitaire est disponible sur demande pour cette tuile.

par la marque Tuiles de terre cuite sont : l'aspect, les caractéristiques géométriques, la résistance à la rupture par flexion, l'imperméabilité, la résistance au gel (Essai de résistance au gel subi selon NF EN 539-2).

NUANCIER

Poids de la palette





Ocre (ID)









Brun Vieilli Nouveau (6L)

820 kg







Valmagne Cuivre (6C) Valmagne Beige (6E) Brun Masse (3F) Tons Variés Atlantique (3X)

Le processus de cuisson de la terre cuite peut générer de légères nuances de teintes. Pour obtenir un toit homogène, il est conseillé de panacher les tuiles entre palettes. Les procédés d'impression ne garantissent pas obligatoirement une reproduction fidèle des couleurs. Demandez à voir la tuile en situation. Les valeurs sont données à titre indicatif et sont donc susceptibles d'évoluer.

LES POINTS SINGULIERS

RÉPARTITION TRANSVERSALE EN FONCTION DES MONTAGES DE RIVES

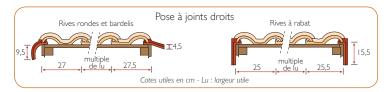
La large gamme de tuiles spéciales Gallo-Romane offre trois choix de finition pour les rives :

rive ronde, rive à rabat, rive bardelis.

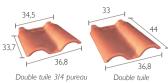
Le sens des rives se détermine en se plaçant face au versant.

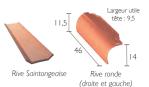
La fixation est réalisée au moyen de à rondelle néoprène.













Hauteur utile tête : 15 46 18.2 Rive à rabat (droite et gauche)

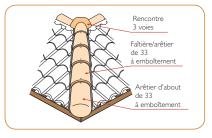
FAITAGES. ARÊTIERS & ABERGEMENTS

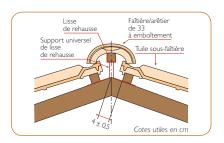
Monier recommande la pose à sec avec un closoir ventilé en rouleau

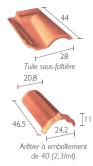
Ce système permet au faîtage et à l'arêtier de s'adapter aux mouvements naturels de la toiture. Les approches, en arêtier uniquement, sont réalisées en tronçonnant les tuiles au plus près de la lisse de rehausse en arêtier.

Toutes les faîtières et arêtiers doivent être fixés à l'aide de clip ou de vis à rondelle néoprène. D'une mise en œuvre rapide, la pose d'un faîtage/arêtier à sec permet d'assurer une ventilation et facilite les interventions

a posteriori.







31.5

Fronton de rive

bardelis

19,5









29

36.8 36,8 Double tuile sous-faîtière Double tuile sous-faîtière demi-pureau = 17,5











(28 ou 56 cm)

Faîtière/arêtier à emboîtement

17,8

40.3









(28/32 cm)

AÉRATION, VENTILATION & ÉCLAIREMENT

La ventilation de la sous-face des tuiles et de leur support doit être assurée. Elle assure un bon comportement dans le temps des matériaux constitutifs de la couverture. L'utilisation des tuiles chatières est recommandée en partie haute et en partie basse de la couverture. Les sections totales des orifices de la ventilation doivent être réparties par moitié entre partie basse du (ou des) versant(s) et, par moitié au voisinage du faîtage.

La ventilation en partie haute peut être assurée par le closoir ventilé, en partie basse par le liteau d'égout ventilé.

Les rejets d'air humide et/ou vicié provenant de ventilation ou d'extraction des pièces d'habitation par VMC ou autre, doivent impérativement s'effectuer hors des combles. Pour plus de détails sur ces 2 points, se reporter aux DTU en vigueur. Les tuiles à douille doivent être positionnées de préférence en haut de rampant.





12

Fronton de rive

ronde



Clip D

pour faîtière de 33



(Ø 120 mm)



(Ø 120 mm)

,5	44
	28
	Tuile chatière grillagée
	(ouverture 21 cm ²)

pour une meilleure efficacité, les tuiles à douille doivent être placées au plus près du faîtage.

Les valeurs sont données à titre indicatif et sont donc susceptibles d'évoluer.

	Type de comble	Section totale de ventilation (a)
Comble non aménagé sans écran	S _p	S = 1/5000
Comble non aménagé avec écran	E ₁ (S) (S)	$S_1 = 1/5000$ $S_2 = 1/3000^{(b)}$
Rampant isolé sans écran	E ₁ S	S = 1/3000
Rampant isolé avec écran	E ₁ S S	$S_1 = 1/5000$ $S_2 = 1/3000$
Rampant isolé avec écran hautement perméable à la vapeur d'eau et présence d'un pare-vapeur continu et indépendant	E ₁ S	S = 1/5000
C caractórico la coction dos	arificas an mlatian ava	r la valuma à vantilar

S caractérise la section des orifices en relation avec le volume à ventile entre isolant et éléments de couverture.

Su caractérise la section des orifices en relation avec le volume à ventiler entre écran et éléments de couverture. Su caractérise la section des orifices en relation avec le volume à ventiler

entre isolant et écran ventilé en sous-face.
(a) rapportée à la surface projetée horizontalement.
(b) sauf écrans de sous-toiture respirants sous Avis Technique type SPIRTECH®

LES POINTS SINGULIERS

ÉGOUT

Toutes les tuiles posées en égout doivent être fixées

Se reporter au DTU en vigueur.

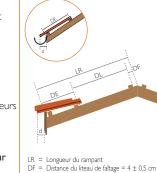
- Europanneton® FCR Inox pour égout.
- CLIP E pour égout. La pose d'un peigne d'égout empêche toute intrusion de rongeurs et d'oiseaux. Il est posé en bas de pente et le long de la noue. La cote DE mentionnée par Monier varie selon la hauteur de basculement, le pureau, la pente du toit et le débord d. Cette cote DF est à aiuster

en fonction du débord d désiré.

on tiendra compte de la partie courante (écoulement de l'eau)

pour définir les cotes DE et d.

Pour les tuiles à décroché en nez,



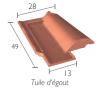
DI = Distance de litonnage

DE = Distance du liteau à l'égout

Cette cote est à ajuster en fonction du débord de la tuile à l'égout (cote d) et de la pente de la toiture.

Le débord à l'égout est déterminé

suivant le type de gouttière. Le nez de la tuile doit être axé à ± 1 cm de la gouttière







pour égout de toiture

SOUS-TOITURE & ISOLATION



FIXATIONS DES TUILES EN PLAIN CARRÉ

Les fixations doivent être conformes aux exigences décrites dans le paragraphe 5.4 du D.T.U. 40.21 d'octobre 2013.

Les régions considérées sont celles de la carte des vents (référence NF EN 1991-1-4/NA).

Les sites d'exposition aux vents considérés correspondent aux situations définies dans l'annexe B du D.T.U. 40.21 d'octobre 2013.

En rive et à l'égout, toutes les tuiles sont fixées.

Utilisation de l'Europanneton® FCR Inox conseillée par Monier.

Pour des vents violents, Monier préconise d'aller au-delà des recommandations DTU et par conséquent de fixer toutes les tuiles.

ORNEMENTS 18 Poincon Pomme de Pin Coa d'omement Poincon (existe aussi en 44,5 cm)

LA RÉGLEMENTATION

TABLEAU DES PENTES MINIMALES EN %

PENTES MINIMALES ADMISSIBLES EN % (SANS ÉCRAN)

Zones	Longueur du rampant (en projection horizontale)								
Sites	jusqu'à 6,50 m			de 6,50 m à 9,50 m			de 9,50 m à 12 m		
Sites	Zone I	Zone II	Zone III	Zone I	Zone II	Zone III	Zone I	Zone II	Zone III
Protégé	22	24	27*	26	28	30*	27	30	35*
Normal	25	27	30*	28	32	36*	32	35	40*
Exposé	33	37	40*	35	39	43*	42	45	50*

PENTES MINIMALES ADMISSIBLES EN % (AVEC ÉCRAN)

					\				
Zones	Longueur du rampant (en projection horizontale)								
Sites	jusqu'à 6,50 m		de 6,50 m à 9,50 m			de 9,50 m à 12 m			
311.03	Zone I	Zone II	Zone III	Zone I	Zone II	Zone III	Zone I	Zone II	Zone III
Protégé	19	21	23*	22	24	26*	23	26	30*
Normal	21	23	26*	24	27	31*	27	30	34*
Exposé	28	32	34*	30	33	37*	36	39	43*

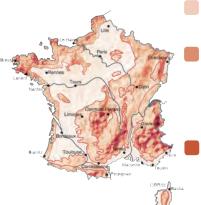
* Non visé par le DTA. - Préconisations Monier

Ces données conviennent pour les rampants dont la longueur de projection horizontale n'excède pas 12 m. Recommandations du DTU.

ZONES D'APPLICATION DES PENTES MINIMALES

La France est divisée en 3 zones d'application des pentes minimales (eu égard à la concomitance vent-pluie)

Remarque: en cas d'incertitude concemant la zone d'application, il est primordial de se reporter à la définition des zones ci-dessous.



Tout l'intérieur du pays, ainsi que la côte méditerranéenne, pour les altitudes inférieures à 200 m.

70NF II

- Côte Atlantique sur 20 km de profondeur, de Lorient à la frontière espagnole.
- Bande située entre 20 et 40 km de la côte, de Lorient à la frontière belge
- Altitudes comprises
- entre 200 m et 500 m.

ZONF III

Côtes de l'Atlantique de la Manche et de la Mer du Nord sur une profondeur de 20 km de Lorient à la frontière belge.

Altitudes supérieures à 500 m et inférieures à 900 m.

DÉFINITION DES SITES SELON LE D.T.U

SITUATION PROTÉGÉE: Fond de cuvette bordé de collines sur tout son pourtour et protégé ainsi

SITUATION NORMALE : Plaine ou plateau de grande étendue pouvant présenter des dénivellations peu importantes de pente inférieures à 10 % (vallonnements, ondulations)

SITUATION EXPOSÉE

Au voisinage de la mer: Le littoral sur une profondeur d'environ 5 km, le sommet des falaises, les îles ou presqu'îles étroites

A l'intérieur du pays : Les vallées étroites où le vent s'engouffre, les montagnes isolées et élevées

Ce découpage en trois zones ne doit pas être confondu avec le découpage en Régions de Neige et de Vents donné dans les règles NV.

Afin d'éviter les infiltrations de neige poudreuse, les DTU en vigueur recommandent l'utilisation d'un écran de sous-toiture. Sa mise en œuvre est également préconisée par le SNEST afin de recueillir et conduire à l'égout les éventuelles infiltrations d'eau et de protéger contre la pénétration de poussières et suies.

MONIER se réserve le droit de modifier les caractéristiques techniques de sa gamme

Hotline Allô MONIER



